

FORMATION – SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Maintien et Actualisation des Compétences

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi la formation initiale d'acteur
SST

PUBLIC

Tous salariés

DURÉE

1 jour soit 7 heures de formation

ORGANISATION

De 4 à 10 stagiaires

INTERVENANTS

Référent de la formation : Anne

Formateur professionnel certifié par l'INRS et spécialiste en prévention des risques professionnels

ÉVALUATION

Positionnement d'entrée et de sortie de formation. Évaluation certificative donnant lieu à la délivrance d'un certificat SST aux stagiaires ayant satisfait aux critères d'évaluation définis par l'INRS et ayant suivi la totalité de la formation. Le certificat est valide 24 mois. Une formation Maintien et Actualisation des compétences (MAC) d'une durée de 7 heures sera nécessaire pour prolonger sa validité. Délivrance d'un certificat de fin de réalisation. Évaluation à chaud et à froid

HANDICAP

Les salles sont conformes aux normes en vigueur, notamment pour les personnes en situation de handicap

LE + DE LA FORMATION

80% pratique 20% théorique

Conception sur mesure et adaptation à l'activité réelle de chaque entreprise

OBJECTIFS

Maintenir et actualiser ses compétences afin d'intervenir efficacement face à une situation d'accident, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention

COMPÉTENCES VISÉES

- Contribuer à la prévention des risques professionnels de l'entreprise
- Intervenir face à une situation d'accident de travail

PÉDAGOGIE

- Recueil des attentes préformation
- Pédagogie ludique et applicative, jeux de rôles, expérimentations pratiques, applications concrètes, cas concrets

PROGRAMME

Jour 1

Séquence 1

Retour d'expérience de chacun sur les actions menées

- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail (les notions de base en prévention)
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention (les mesures de prévention la remontée d'information)
- Examiner la victime (rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un ou plusieurs signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée, priorisation les actions)
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée des secours adaptés au plus près de la victime (les différents éléments du message, les numéros d'appels)

Séquence 2

Retour d'expérience sur les actions menées

- Secourir la victime de manière appropriée
- Certification à partir de cas concrets
- Bilan de la formation